



© HCR 2012/Dario Cardinali - Activités ludiques dans le camp de transit de Choucha

Derniers événements

- Le 12 novembre, une délégation interministérielle s'est rendue au camp de transit de Choucha, accompagnée par le HCR et l'OIM. La délégation a fait part de sa position en ce qui concerne les demandeurs d'asile déboutés, qui sont considérés en situation irrégulière. La délégation les a encouragés à profiter du programme d'appui au retour volontaire mis en œuvre par l'OIM.
- La délégation a bien accueilli les projets de formation professionnelle à l'attention des réfugiés qui ne vont pas être installés afin de développer leur autonomie et leur auto prise en charge dans le but de mieux préparer leur avenir après la fermeture du camp de Choucha, prévue d'ici la moitié de l'année 2013.
- Du 26 au 30 novembre, 231 réfugiés ont quitté définitivement la Tunisie pour être réinstallés aux Etats-Unis, en Finlande et au Canada.
- Le service de restauration du camp de transit de Choucha a été suspendu le 1^{er} novembre pour être remplacé par des distributions de rations alimentaires qui permettent aux résidents de cuisiner par eux-mêmes. Ces distributions sont accompagnées par une somme d'argent mensuelle qui permet aux réfugiés d'acheter des fruits et des légumes frais.
- Des équipements médicaux ainsi que des mini bus ont été remis par le HCR aux Gouvernorats de Médenine et de Tataouine le 13 novembre. Le matériel dont la valeur s'élève à près d'un million de dollars, a été fourni afin d'appuyer les

Population du camp de transit de Choucha (au 30/11/2012)			
Pays d'origine	Réfugiés	Demandeurs d'asile	Total
Somalie	523	11	534
Soudan	441	27	468
Erythrée	96	-	96
Ethiopie	89	-	89
Tchad	20	1	21
Autres*	45	6	51
Réfugiés et Demandeurs d'asile	1 214	45	1 259
Migrants ex-Libye			214
Population globale dans le camp de transit			1 473

* 13 nationalités différentes

structures du sud du pays qui ont généreusement assisté les demandeurs d'asile et réfugiés fuyant la Libye en 2011.

- Les 50 réfugiés et demandeurs d'asile arrivés par bateau en Tunisie le 15 septembre et hébergés dans un centre de Zarzis, ont reçu une somme monétaire et des kits de première nécessité distribués par le HCR. Ils ont été par la suite accompagnés par le Croissant Rouge Tunisien dans leur recherche de logement et d'opportunités d'emploi dans la région de Médenine.

Départs du camp de transit de Choucha (au 30/11/2012)

Programme de réinstallation

Pays	Départs
Etats-Unis	1 066
Norvège	485
Suède	212
Allemagne	201
Canada*	135
Australie	110
Espagne	80
Pays Bas	43
Suisse**	43
Belgique	25
Finlande	25
Irlande	24
Portugal	23
Danemark	21
Royaume Uni*	3
Italie**	2
France	1
Total	2 499

* ce chiffre inclut les départs via le Programme de parrainage privé de réfugiés -- ** ce chiffre représente uniquement des départs dans le cadre du Programme de parrainage privé de réfugiés

Réfugiés acceptés pour réinstallation

- En réponse à la crise libyenne de l'année passée et en raison de la révolution tunisienne, le HCR avait lancé l'Initiative Globale de Solidarité pour la Réinstallation.
- Les pays de réinstallation ont accepté 3 522 personnes dont les dossiers ont été soumis par le HCR. 2 499 réfugiés sont déjà partis (y compris 150 à destination des centres de transit d'urgence en Roumanie/Slovaquie et y compris les réfugiés réinstallés dans le cadre du programme de parrainage privé).
- Actuellement, 1 200 réfugiés attendent leur date de départ et 86 réfugiés attendent une décision finale de la part des pays de réinstallation.
- Les statistiques comprennent les réfugiés qui ont résidé précédemment dans le camp de Choucha et qui se sont déplacés de façon spontanée dans des zones urbaines, ou qui se trouvaient à Tunis soit pour des raisons liées aux procédures de réinstallation, soit pour des nécessités de protection.

Le camp de transit de Choucha

- En réponse à la crise libyenne de 2011, le HCR a enregistré et a assisté des demandeurs d'asile non libyens ainsi que des réfugiés de 22 nationalités dans un camp de transit à Choucha, près du point de frontière de Ras Jdir. Le HCR et ses partenaires fournissent de l'assistance humanitaire de base tout en facilitant des solutions durables pour la population du camp.
- A présent, Choucha accueille 1 214 réfugiés et 45 demandeurs d'asile. La majorité des réfugiés partiront en réinstallation. Néanmoins, le HCR prévoit qu'environ 400 réfugiés du camp qui ne sont pas acceptés par des pays de réinstallation devront être appuyés afin de devenir autonomes en Tunisie lors de la fermeture du camp.
- Le camp abrite également 214 migrants qui n'ont pas été reconnus comme réfugiés après une étude approfondie de leurs demandes d'asile par le HCR et qui par conséquent ne relèvent pas de son mandat. L'OIM peut faciliter le retour volontaire et la réintégration de ces individus.

Réfugiés urbains

- 227 réfugiés, ainsi que 3 demandeurs d'asile sont installés dans les villes de Ben Guerdane, Zarzis et Tunis après avoir transité par le camp de Choucha en 2011.
- A Tunis par ailleurs, il y a 83 réfugiés et 281 demandeurs d'asile (principalement en provenance de la Côte d'Ivoire). Le HCR examine leurs demandes d'asile et fournit de l'assistance aux plus vulnérables d'entre eux. La réinstallation est réservée aux réfugiés qui sont exposés à un risque immédiat de protection physique en Tunisie.
- Quelques familles libyennes qui ont fui le conflit en 2011 résident encore dans des zones urbaines et semi urbaines, où elles ont été généreusement accueillies par les communautés locales.
- Des groupes de Syriens sont entrés en Tunisie récemment, mais la plupart d'entre eux ne se sont pas adressés au HCR. Une cartographie de la population syrienne est conduite par le Croissant Rouge Tunisien pour déterminer leurs besoins.

Collaboration et Partenariats

Collaboration gouvernementale

Le HCR collabore étroitement avec les Ministères de l'intérieur, des Affaires étrangères, des Affaires sociales, des Affaires de la Femme, de la Justice, des Droits Humains et de l'Emploi.

Partenaires exécutifs

- Croissant Rouge Tunisien (CRT)
- Danish Refugee Council (DRC)
- Islamic Relief Worldwide (IRW)
- France Terre d'Asile (FTDA)
- Institut Arabe des Droits de l'Homme (IADH)
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Coordination dans le Système des Nations Unies (SNU)

Le HCR est membre de l'Equipe de pays des Nations Unies et joue un rôle actif dans la Stratégie de Transition des Nations Unies pour la Tunisie en tant que chef de file pour la préparation et la réponse aux urgences.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

HCR Tunisie. Tél. : +216 71963383 ; fax: +216 731963384
E-mail: CARDINAL@unhcr.org Site internet : www.unhcr.org

Présence du HCR en Tunisie

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a entamé ses opérations en Tunisie à la demande du Gouvernement tunisien en 1957 afin qu'il assiste plusieurs milliers de réfugiés algériens. Il a ensuite établi une Représentation honoraire en 1963. Suite à la signature de l'Accord de Coopération entre le Gouvernement de la Tunisie et le HCR le 18 Juin 2011, la première Représentante du HCR en Tunisie a été accréditée le 15 septembre 2011.

Contexte opérationnel

Pendant la crise libyenne de 2011, le HCR ensemble avec l'OIM a soutenu les efforts considérables fournis par le Gouvernement et le peuple tunisien en faveur des centaines de milliers de personnes fuyant les violences en Libye. Cette opération d'urgence et le climat de post-révolution a permis au HCR de collaborer plus étroitement avec le Gouvernement nouvellement élu et les acteurs non étatiques ; et ce, afin de promouvoir un environnement de protection favorable pour les réfugiés et d'explorer le potentiel pour un cadre légal et institutionnel pour l'asile.

Cadre légal national

La Tunisie est signataire de la Convention de 1951 relative au Statut des réfugiés et de son protocole de 1967. Bien qu'un cadre légal national pour l'asile ne soit pas encore promulgué, des discussions à ce sujet sont en cours avec les autorités tunisiennes. Un projet de loi d'asile est actuellement à l'étude auprès du Ministère de la Justice. En attendant une législation nationale, le HCR demeure la seule entité en charge de la détermination du statut de réfugié.

Objectifs

L'objectif général du HCR Tunisie consiste à assurer un environnement de protection favorable à travers les actions suivantes :

- Appuyer le gouvernement pour établir une législation et un système national d'asile.
- Enregistrer, documenter et orienter les personnes relevant de sa compétence.
- Effectuer la détermination du statut de réfugié.
- Cibler l'assistance aux personnes vulnérables relevant de sa compétence.
- Faciliter des solutions durables pour les réfugiés avec une attention particulière pour ceux de Choucha.
- Promouvoir une implication constructive et durable des autorités dans la protection internationale.
- Renforcer et collaborer avec la société civile.
- Soutenir le Gouvernement pour une clôture réussie du camp de transit de Choucha d'ici fin juin 2013.

Bureaux et personnel du HCR en Tunisie

Le HCR a deux bureaux en Tunisie. Le Bureau pays de Tunis opère également en tant que Centre technique régional pour l'Afrique du Nord.

- Représentation de Tunis :
13 employés nationaux, 6 employés internationaux
- Centre technique régional pour l'Afrique du Nord à Tunis :
6 employés internationaux
- Bureau de Zarzis :
21 employés nationaux, 6 employés internationaux